

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

AVIS PUBLIC

**Adoption du règlement 354-2025 concernant les dispositions municipales applicables
par la Sûreté du Québec**

AVIS PUBLIC est par la présentes sonné par la soussignée, directrice générale et greffière
trésorière de la susdite municipalité :

Que lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2025, le conseil de la municipalité de Sainte-
Irène a procédé à l'adoption du règlement 354-2025 concernant les dispositions
municipales applicables par la Sûreté du Québec.

Que le règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal
de Sainte-Irène situé au 362 rue de la Fabrique, Sainte-Irène aux heures ordinaires de
bureau ou sur le site internet de la municipalité.

DONNÉE À SAINTE-IRÈNE, CE 9^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025.



Marie-France Lévesque,
Directrice générale et greffière-trésorière